

COMMUNE DE TRONGET**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de Moulins

Date de convocation :
13/06/2024

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 13
Votants : 14

Le quorum étant atteint, le
Conseil Municipal peut
valablement délibérer.

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi 27 juin à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie sise 8 passage de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-Marc DUMONT.

Présents : Patrick AMATHIEU, Elena BARANSKI, Laurent BRUN, Daniel CANTE, Alain DETERNES, Jean-Marc CARTE, Jean-Marc DUMONT, Audrey GERAUD, Stéphane HERAULT, Pascal RAYNAUD, Patricia RAYNAUD, Sylvain RIBIER, Franck VALETTE, Annie WEGRZYN

Excusés : Laurent BRUN

Pouvoirs : Laurent BRUN à Pascal RAYNAUD

Secrétaire de séance : Stéphane HERAULT

**Désignation d'un coordonnateur communal chargé de la mise en œuvre de
l'enquête de recensement de la population
N°27/2024**

Monsieur le Maire indique que la période de l'enquête de recensement de la population débutera le 16 janvier 2025 et se terminera le 15 février 2025. Aussi, il convient de procéder à la désignation du coordonnateur de l'enquête. Le coordonnateur de l'enquête est l'interlocuteur de l'INSEE pendant ladite période de recensement. Il met en place la logistique, la communication relative au recensement et assure l'encadrement des agents recenseurs.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V ;

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

Considérant que la collectivité doit organiser pour l'année 2025 les opérations de recensement de la population ;

Considérant qu'il convient de désigner un coordonnateur de l'enquête de recensement ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Décide de désigner Mme Delphine DLONIAK en qualité de coordonnateur de l'enquête relative au recensement de la population.**

ONT VOTE POUR : 14

ONT VOTE CONTRE : /

SE SONT ABSTENUS : /

ACTE EXECUTOIRE

Reçu par le représentant de l'Etat le 28/06/2024

et publié le 28/06/2024

Pour extrait conforme au registre des délibérations du
conseil municipal,

Fait à Tronget, le 28/06/2024

Le Maire,


Jean-Marc DUMONT